



DECONFINEMENT : Les personnels des collectivités territoriales en 1^{ère} ligne

Les annonces du 1er ministre sur la gestion du déconfinement à partir du 11 mai ne sont pas de nature à redonner confiance dans ce gouvernement pour gérer la sortie de la crise sanitaire. Sa priorité reste la reprise du travail pour éviter le « risque d'écroulement de l'économie » quand bien même il n'est toujours pas en mesure d'assurer la sécurité des citoyens par des masques et des tests suffisants pour tous.

Cette pénurie de protections de la population illustre la faillite du politique après les multiples plans d'austérité détruisant l'hôpital et les services publics.

SUD CT 35 n'est pas plus rassuré par les mesures floues du gouvernement présentées hier pour un déconfinement « en sécurité ». Alors même que celui-ci impose des coupes budgétaires sans précédent depuis 2017 aux collectivités territoriales, il leur renvoie la responsabilité de gérer les impératifs sanitaires sans leur en donner les moyens.

Si la territorialisation des zones prêtes au déconfinement est adaptée, quelles conditions sanitaires les collectivités territoriales seront-elles en mesure de mettre en place concrètement pour pallier l'incompétence de l'Etat depuis le début dans la gestion de la pandémie ? La question se pose évidemment pour les conditions de réouverture des écoles, des collèges et des lycées, objet d'une contestation légitime des enseignants et agent-es territoriaux inquiets sur l'organisation des mesures de protection.

Quelle cohérence entre l'interdiction des rassemblements y compris intra-familiaux de plus de 10 personnes et l'accueil de 15 enfants dans une même classe, et donc bien plus à l'échelle d'un établissement scolaire ? Sous couvert d'urgence sociale, il s'agit bien de remettre les parents au travail. Il en est de même pour l'ensemble des services publics de la quotidienneté (crèches, services sociaux, propreté, transports, gestion des déchets, ...) qui auront à gérer en mode dégradé l'accès des usagers sans avoir les garanties sanitaires avec l'augmentation de la fréquentation.

Les collectivités territoriales (communes, Métropoles, Départements, Régions) n'ont pas les mêmes capacités financières et moyens humains pour y faire face. Le syndicat SUD CT35 n'oublie pas, ironie du sort, que les exécutifs de plusieurs d'entre elles ont accompagné les régressions sociales qui ont participé à la dégradation des salaires, des droits collectifs des agent-es (temps de travail, droit de grève, congés imposés COVID 19...), des conditions de travail avec une pression forte sur les effectifs. Elles ont ainsi contribué au démantèlement progressif du statut de fonctionnaire ou à l'externalisation des missions de service public au privé.

Elles ont pourtant besoin des petites mains d'un personnel qu'on a redécouvert si précieux pour « aller au front ». Les louanges ne suffiront pas pour les personnels des EHPAD ou des services d'aide à domicile qui attendent toujours le versement de la prime de crise de 1 000 euros indépendamment de la volonté de leur employeur. Plus globalement, SUD CT 35 revendique une revalorisation significative de ces professions majoritairement occupées par des femmes.

Pour sortir de la crise sanitaire, il faut tirer les enseignements des politiques libérales et des plans sociaux successifs opérés dans la fonction publique qui ont conduit à cette situation dramatique. La justice sociale et les dispositifs de solidarité devront demain être au centre de l'intervention de l'Etat, et le détourner de la financiarisation de la société qu'il a soutenue.

Le 1^{er} mai, SUD CT 35 sera plus que jamais dans la lutte (à défaut d'être dans la rue) pour faire reconnaître les services publics comme un bien commun au service de l'humain, pour valoriser et renforcer demain les postes de fonctionnaires de proximité.